Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire d'APOSART 18 novembre 2021 à 20 h 30

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association APOSART se déroule en présentielle, salle Antoinette Vernes, à Rambouillet.

Elle débute à 20 h 30. Le Docteur Carré Crétois Présidente de l'APOSART expose l'ordre de jour de l'AG, les modalités de vote, et rappelle la composition du précédent bureau. Elle note les démissions de Mr Fousson Julien, secrétaire adjoint, de Mme Freisse Stéphanie secrétaire adjointe, de Mr Roux Thibault trésorier principal et de Mme Nadjahi Véronique trésorière adjointe

Etaient présents à l'assemblée Générale

En qualité de membres fondateurs, Mesdames Carré Crétois, Lainé, Leportier, et Messieurs Miserey, Nadjahi. Le pouvoir de Monsieur Tubert a été remis à Madame Carré Crétois.

En qualité de membres actifs Mme Calmon, directrice du CH Rambouillet, porteuse d'un pouvoir de S. Dorgeret présidente de la CME du CH Rambouillet.

Des membres associés, également conviés, ont pris part à cette AGO sans qu'ils puissent prendre part au vote (voir liste d'émargement).

2 nouveaux membres sont élus à l'unanimité membres fondateurs : les Dr KEITA Ingré et RICARD Guillaume.

Le nouveau bureau ainsi constitué est composé de

Dr CARRE CRETOIS, Présidente Les Dr MISEREY, NADJAHI et THUBERT Vice-présidents Mme LEPORTIER, secrétaire générale, Dr KEITA et RICARD, secrétaires adjoints Dr LAINE, trésorière

Le rapport moral est adopté à l'unanimité (42 Voix pour, 0 abstention et 0 contre)

Le rapport financier est adopté à l'unanimité (42 Voix pour, 0 abstention et 0 contre)

Le règlement intérieur a été modifié avec inclusion des collèges. (42 Voix pour, 0 abstention et 0 voix contre).

Les montants des cotisations 2021 sont adopté à l'unanimité (42 Voix pour,0 abstention et 0 voix contre).

Le rapport a été détaillé avec tout ce qui a été mis en place pendant la pandémie Covid et la présidente précise que le dossier CPTS est réactivé depuis le mois de septembre.

La rédaction du projet de santé est en cours et un rendez vous est pris avec l'ARS pour présentation le 16 décembre 2021. L'ACI devrait être validée au 1^{er} trimestre.

Un moment d'échange clôture la séance ou la présidente représente les fiches actions et explique des collèges.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance à 21h32.